



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
LE PROTOCOLE

PAR COURRIEL

Québec, le 6 novembre 2018

Madame,
Monsieur,
Répondants des ministères et organismes québécois

À la suite du décès du premier ministre du Québec (2001-2003), monsieur Bernard Landry, le 6 novembre 2018, le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, demande la mise en berne du drapeau du Québec sur la tour centrale de l'hôtel du Parlement, sur tous les édifices publics du gouvernement du Québec, des municipalités ainsi que des représentations du Québec à l'étranger et des bureaux du Québec au Canada, dès maintenant et ce, jusqu'au crépuscule du jour des funérailles.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Frederic Dufour au Protocole du gouvernement du Québec, par téléphone au numéro 418 649-2400, poste 57001 ou par courriel à l'adresse frederic.dufour@mri.gouv.qc.ca

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Elizabeth Rody
Chef du Protocole

Édifice Hector-Fabre
525, boulevard René-Lévesque Est, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Téléphone : 418 649-2346
Télécopieur : 418 649-2657